

Vous en rêvez, ils l'ont fait

Jean-François Fouqué, un douanier au barreau

Il a passé son bac philo à Sasserno, puis un BTS d'action commerciale à Monaco. Après quoi Jean-François Fouqué a bien failli opter pour d'autres voies, celles du Seigneur. Deux années au Grand Séminaire ont poussé ce Niçois sur le parvis de l'Église. Il a changé d'avis « pour fonder une famille. » Sans renier sa foi, Jean-François Fouqué a choisi avec soin son premier job : « J'ai dirigé une maison de repos pour des jeunes atteints par le sida. Douze lits, onze enterrements en un an. » Une expérience douloureuse et pour tout dire décourageante puisque « leur principale préoccupation n'était pas la maladie mais le moyen d'alimenter leur toxicomanie. »

Le 1^{er} avril 1993, un concours lui a permis d'intégrer l'administration des Douanes. Dix-huit ans, d'abord comme

simple agent puis en qualité de contrôleur principal, à lutter contre le trafic d'armes, d'ivoire, d'œuvres d'art, d'argent et de contrefaçons. Sans oublier le trafic de stupéfiants, dont il ne connaissait que trop les ravages. Devenu quasiment sourd à la suite d'un accident de service, Jean-François Fouqué a craint d'être relégué à des tâches de bureau, loin de l'action. D'où son virage à 180° quand, en 2010, il a tombé l'uniforme pour enfiler la robe de l'avocat, grâce au jeu des équivalences car il avait pris soin de compléter son cursus par une maîtrise de droit privé et un master en sciences politiques.

Moment de vérité

Sa prestation de serment, le 7 juin 2010 devant le président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, ne lui a pas valu

d'inimitiés particulières parmi les 1 089 avocats du barreau de Nice : « *Étant spécialisé dans les affaires douanières, je ne leur fais pas de concurrence.* » En revanche, le corps des douanes n'a pas vu cela d'un très bon œil, même si d'anciens collègues lui font toujours la bise.

95 % des dossiers se soldent par un arrangement transactionnel. Jean-François Fouqué s'est d'ailleurs engagé à ne pas conclure ni plaider contre l'administration des Douanes pendant cinq ans, conformément aux dispositions d'une commission de déontologie. C'est l'unique réserve à l'indépendance totale qu'il apprécie d'avoir trouvée dans sa nouvelle activité : « *Je n'ai plus de patron et je prends beaucoup de plaisir à construire mon entreprise que je pourrai peut-être, le moment venu, transmettre à l'un de mes quatre enfants.* »

Jean-François Fouqué reconnaît avoir accessoirement multiplié ses revenus par huit. Ce qui, en « bon chrétien », ne l'empêche pas d'assister parfois gratuitement son prochain : « *Je l'ai fait récemment pour aider une mamie à qui l'on avait coupé l'eau parce qu'elle ne pouvait plus payer.* »



Le Séminaire, les douanes puis le barreau. Et toujours le goût de la liberté.